

# Aspects de la norme lexicale dans la presse

---

**Raul LILO**  
Université de Tirana

**Abstract:** The lexical norm is highly dynamic today. This is particularly evident in the written media. It is the written language that leads the whole linguistic process of a language. Nevertheless, the lexical norm is flexible and accepts more easily linguistic neologisms.

**Keywords:** lexical norm, written media, norm avoidance, neologisms, language management.

## 1. Le caractère évolutif de la norme lexicale

Le lexique fait une part de plus en plus grande aux innovations lexicales qui se réfèrent aux changements sociaux, politiques, économiques et culturels de la société. Certes, toutes les nouvelles formations ne pénètrent pas dans le lexique de la langue, mais elles exercent sur lui une pression constante, si bien que la sélection lexicale traditionnelle se trouve mise en cause. Le modèle littéraire traditionnel évolue. Les textes de la presse sont acceptés comme source de la langue écrite. Ainsi, la base de la description du lexique se trouve renouvelée.

Par ailleurs, nous assistons à une évolution accentuée des coutumes et à la disparition rapide des tabous dans l'utilisation du

vocabulaire, à une interpénétration des niveaux de langue. L'ensemble de ces nouveautés retentit nécessairement sur la norme lexicale de la langue. Ce sont ces transformations qui exercent une pression continue sur la norme lexicale et, par conséquent, le lexique du dictionnaire de langue accueille plus facilement les néologismes.

La métamorphose prodigieuse des sociétés, dans une foule de domaines, contraint les langues modernes à s'ajuster, sans cesse, à de nouveaux besoins langagiers. La langue albanaise ne fait pas exception à cette règle. Avec le multipartisme, après 1990, les néologismes y abondent. Ainsi, à partir de 1990, les dérivés de noms d'hommes politiques sont nombreux. L'influence des langues néolatines (dont le français) est évidente. En voilà quelques exemples collectés dans l'écrit de presse : *enverist*, *berishist*, *nanoist*, *ramizist*, *metist*,<sup>1</sup> etc. Le suffixe *-ist* (fr.iste) ne cesse pas d'être productif en albanais contemporain. Malgré son origine étrangère, la langue albanaise l'a assimilé à tel point qu'à l'heure actuelle on le considère comme un suffixe autochtone. Ceci est dû non seulement à sa productivité, mais aussi à la flexion que l'albanais, contrairement à d'autres langues indo-européennes, a gardée.

Le progrès socio-politique, accompli en Albanie depuis vingt ans déjà (1990-2010), a laissé ses traces linguistiques incontournables dans le vocabulaire socio-politique de l'albanais contemporain. Autrement dit, il s'agit d'un changement socio-politique qui rejaillit vigoureusement dans l'évolution linguistique de l'albanais actuel. Dans cette optique, le dynamisme de la norme lexicale concerne directement les reflets des événements intérieurs et extérieurs qui ont marqué les deux dernières décennies. Donc, de concert avec L. Guilbert, on pourrait dire que «la conception évolutive de la norme lexicale»<sup>2</sup> est assurée.

---

<sup>1</sup> Lilo Raul, 2011, *Tendances actuelles de la néologie lexicale en français et en albanais*, (monographie), Mediaprint, Tirana, pp.120-124.

<sup>2</sup> Guilbert Louis, 1975, *La créativité lexicale*, Larousse, Paris, p. 52.

## 2. Quelques transgressions de la norme lexicale

Baucoup de journalistes, de politiciens, etc., connaissent des langues étrangères, mais leur contribution est souvent négative car, ce sont eux les premiers, qui donnent le mauvais exemple en recourant abusivement aux emprunts non-nécessaires, même lorsque les vocables équivalents autochtones existent. Ainsi, dans les pages des journaux quotidiens, on remarque facilement des emprunts qui doublonnent inutilement les vocables indigènes. Dans leurs interviews parues dans la presse écrite, ils utilisent à la fois :

- *eveniment* (fr. événement) et *ngjarje* (alb.),
- *risk* (fr. risque) et *rrezik* (alb.),
- *kondicion* (fr. condition) et *kusht* (alb.),
- *represion* (fr. répression) et *shtypje* (alb.),
- *legal* (fr. légal) et *i ligjshëm* (alb.),
- *reperkusion* (fr. répercussion) et *pasojë* (alb.),
- *kompletoj* (fr. compléter) et *plotësoj* (alb.), etc.

La transgression de la norme lexicale se voit également lorsqu'on utilise les éléments formateurs d'origine étrangère tels que *post-*, *de-*, *inter-*, *super-* au lieu des éléments formateurs autochtones *pas-*, *ç-*, *ndër-*, *mbi-*. Considérons quelques exemples:

- *postzgjedhor* (fr. postélectoral) / *paszgjedhor*,
- *postkumunizëm* (fr. postcommunisme) / *paskomunizëm*,
- *depolitizim* (fr. dépolitisation) / *çpolitizim*,
- *demilitarizim* (fr. démilitarisation) / *çmilitarizim*,
- *interplanetar* (fr. interplanétaire) / *ndërplanetar*,
- *supernjeri* (fr. superman) / *mbinjeri*, etc.

Néanmoins, la raison de l'utilisation d'un emprunt ou d'un affixe d'origine étrangère est bien plus difficile à juger quand il s'agit de sentiment, de connotations, de modismes, de vocables relevant de la culture occidentale. Les nuances y sont fugaces, les modes éphémères, les fantaisies légères, et ce qui survivra des emprunts lancés dans une langue pour des raisons que la raison ne connaît point, dépend un peu du hasard, du bon goût de la société

qui en fait usage ; mais, c'est la pratique langagière qui a, enfin, le dernier mot.

Sans prétendre rendre compte de manière exhaustive, dans le cadre de cet article, de toutes les transgressions que subit la norme lexicale de l'albanais actuel, la sensibilité envers elle a beaucoup évolué et c'est, sans doute, dans son étude que résident quelques-unes des réponses du changement linguistique. Ce n'est, somme toute, rien d'autre que la vie de la langue qui est en jeu. Les néologismes (y compris la néologie par emprunt) apparaissant dans la presse sont variés et fréquents. Dans ces circonstances évolutives, on voit se dessiner une nouvelle définition officielle de la néologie. La méfiance à l'égard du néologisme disparaît pour faire place à une politique de la néologie dirigée.

### 3. Néologie et dirigisme linguistique

Dans l'histoire de l'albanais il y a eu deux mouvements organisés visant à le préserver et à l'enrichir. Le premier mouvement, qui ne nous intéresse pas beaucoup dans le cadre de cet article, englobe l'époque de la Renaissance. Pendant cette période, ce sont les écrivains tels que N. Frashëri, A. Z. Çajupi, etc., qui ont joué un rôle important afin de bannir surtout les vocables turcs de l'albanais. Après, jusqu'en 1980, il y a eu plutôt des activités individuelles. L'un des plus ardents dans ce domaine a été A. Xhuvani, qui a publié même un livre: «*Pour la pureté de la langue albanaise*» (1956). Il s'agit d'un travail acharné d'une cinquantaine d'années où il propose de remplacer environ 300 emprunts (y compris des vocables venant du français). En voilà quelques exemples:

- *intim* (fr. intime) / *i afërt* (alb.),
- *izoloj* (fr. isoler) / *veçoj* (alb.),
- *kolektiv* (fr. collectif) / *i përbashkët* (alb.), etc.

Mais, au début des années '80, dans le cadre d'une rationalisation ou modernisation planifiée de l'albanais dit «standard», on a entrepris une large campagne en vue de remplacer par des

vocables autochtones un bon nombre d'emprunts, essentiellement d'origine italienne ou française. En 1979, on a créé la Commission Permanente auprès du Conseil des Ministres, qui allait organiser l'activité visant l'épuration et l'enrichissement de la langue littéraire albanaise. À cette fin, une revue linguistique «Notre langue» a également vu le jour sous l'égide de l'Académie des Sciences. Dans cette revue, il y avait une rubrique spéciale intitulée «Le vocable albanais au lieu d'un vocable d'origine étrangère». Pendant plus de dix ans, on a fait des centaines et des centaines de recommandations afin de remplacer un bon nombre d'emprunts. Toutes ces recommandations officielles ont même été regroupées dans un dictionnaire par quelques linguistes bien connus sous l'égide d'Androkli Kostallari<sup>3</sup>. Mais, quels étaient les motifs qui ont stimulé une telle activité ?

Il y avait, sans doute, des raisons fondées sur une certaine idéologie nationale et politique visant à renforcer d'une part le caractère national de la langue littéraire albanaise et d'autre part à minimiser «le poids» des emprunts dans le lexique de l'albanais.

Cette activité que l'on pourrait appeler «de défense et d'illustration de l'albanais» visait environ 500 emprunts jugés non-nécessaires, essentiellement d'origine italienne, française et certains vocables venus du turc ou du grec. Ils étaient très utilisés par la presse. Pour la plupart d'entre eux, on a recommandé des vocables autochtones, bien connus et largement utilisés par les albanophones.

L'activité visant à défendre l'albanais du déluge des emprunts continue. Ainsi, lors de la Conférence scientifique «L'albanais standard et la société albanaise d'aujourd'hui» (11-12 novembre 2002, Tirana), les linguistes ont élevé la voix contre l'utilisation des emprunts de luxe qui concurrencent et doublonnent des vocables autochtones. On remarque en albanais de nos jours le retour et la réutilisation des emprunts mis à l'écart

---

<sup>3</sup> Kostallari Androkli *et alii*, 1998, *Për pastërtinë e shqipës*, (fjalor), Akademia e Shkencave, Tiranë.

jusqu'en 1990. Et cela se voit, en particulier, dans l'écrit de presse. En voilà, quelques exemples:

- *aktivitet* (fr. activité) / *veprintari*,
- *vakant* (fr. vacant) / *bosh*,
- *bilatéral* (fr. bilatéral) / *dypalësh*,
- *unanimitet* (fr. unanimité) / *njëzëri*, etc.

De plus, quelques spécialistes de l'Institut de Littérature et de Linguistique ont rédigé un projet de loi en 2004, ayant pour but la défense de l'albanais, mais on ne sait pas ce que le Parlement Albanais en fera. Par ce projet de loi, les linguistes-défenseurs de l'albanais exigent dans les articles 4 et 5 l'application de la norme linguistique dans toute l'activité de l'administration étatique. En plus, selon l'article 11 de ce projet de loi, on propose que l'état soutienne les institutions s'occupant directement des recherches relatives à la norme linguistique. Mais, les années passent et du projet de loi aux actes concrets il y a, apparemment, un long chemin à parcourir. De toute façon, il y a quelque chose, dont nous sommes sûrs; quand le Parlement Français a adopté «la loi Toubon» (1994) le risque qui menaçait la langue française était nettement inférieur par rapport à celui qui menace l'albanais d'aujourd'hui.

#### 4. Conclusion

En guise de conclusion, on peut dire que la néologie se trouve aujourd'hui entre les normes (dont la norme lexicale) et l'usage. La prise en compte de la néologie est un problème pratique auquel se heurtent tous les jours les spécialistes, les linguistes, voire les lexicographes lors de la rédaction de dictionnaires. La néologie ne constitue plus un phénomène mineur en linguistique. La norme lexicale, en particulier, évolue; elle est dynamique et élastique. L'écrit de presse en témoigne. Mais, tout ce qui pénètre dans une langue ne constitue pas forcément une norme.

### Bibliographie

- Guilbert, Louis, 1975, *La créativité lexicale*, Larousse, Paris.
- Lilo, Raul, 2011, *Tendances actuelles de la néologie lexicale en français et en albanais*, Mediaprint, Tiranë.
- Kostallari, Androkli et alii, 1998, *Për pastërtinë e shqipes*, Akademia e Shkencave, Tiranë.
- Xhuvani, Aleksandër, 1956, *Për pastërtinë e gjuhës shqipe*, Tiranë.
- Boyer, Henri, 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris.
- Mitterand, Henri, 1981, *Les mots français*, PUF, Paris.